

MAIRIE DE PANNESSIERES
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 21 Mai 2026 à 20h00

Présents : Arnaud Bois, Christophe Charlot, Elodie Clerc, Natacha Colard, Florian Chalumeau, Pauline Dormoy, Anne Lambermont-Ford, Pascal Putod, Catherine Puyfagès, Thomas Roussé.

Absent excusé : Victor Compagnon

Secrétaire : Pascal Putod

Le compte-rendu du conseil du 2 avril 2026 est approuvé à l'unanimité des présents.

Délibération N°20/2026

Le Maire donne la liste des personnes s'étant portées volontaires pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs. Cette liste est loin d'être complète.

Le Conseil Municipal en ayant délibéré nomme à l'unanimité des présents les personnes dont la liste suit et s'en remet au Directeur Départemental/Régional des Finances Publiques pour désigner d'office les Commissaires.

Liste des volontaires :

Elodie Clerc, Christophe Charlot, Gaël Monneret, Maurice Monnet, Catherine Puyfagès.

Délibération N°21/2026

Le Maire propose de nommer les membres de la commission communale électorale et informe le conseil que cette commission doit être composée d'un membre du conseil municipal et de deux habitants de Pannessières ne faisant pas partie du conseil. Les deux habitants seront choisis l'un par la Préfecture et l'autre par le Tribunal.

Arnaud Bois présente sa candidature et est élu à l'unanimité des présents en qualité de Conseiller.

Quatre noms d'habitants volontaires pour ce poste seront proposés à la Préfecture et au Tribunal pour que ces derniers puissent faire leur choix.

Madame Patricia Terrier
Madame Martine Von Baudissin
Monsieur Daniel Tabel
Monsieur Claude Chamouton

Ces quatre personnes sont retenues à l'unanimité des présents.

Délibération N°22/2026

Mme Lydie Monneret a souhaité présenter sa candidature au CCAS. Le maire informe les conseillers que si Mme Monneret est nommée au CCAS, il est nécessaire de nommer également un membre du Conseil. M. Thomas Roussé présente sa candidature.

Mme Lydie Monneret et M. Thomas Roussé sont nommés au CCAS à l'unanimité des présents.

Questions diverses :

Il est rendu compte par les participants des diverses réunions ayant eu lieu :

ECLA : (Anne Lambermont-Ford)

Participation à une réunion pour élire des membres dans différentes instances départementales et régionales.

SICTOM : (Anne Lambermont-Ford, Thomas Roussé)

Participation à une réunion (157 personnes) pour l'élection du nouveau bureau.

Madame Valérie Oviste a été élue Présidente, suivi de l'élection de l'ensemble du bureau.

SYNDICAT DES EAUX de L'heute la Roche : (Florian Chalumeau)

Participation à une réunion pour l'élection du bureau. Président: Dominique CHALUMEAU

PLUI-HM : (Anne Lambermont-Ford, Thomas Roussé, Pascal Putod, Christophe Charlot)

Participation à une réunion entre différentes communes du secteur pour une étude plus approfondie de tous les éléments à prendre en compte afin de respecter le calendrier pour une mise en application en Février 2028.

La Commission Urbanisme se réunira pour discuter des projets.

L'utilisation du Foyer Rural est à revoir car la sécurité laisse à désirer. Un audit sera fait pour lister les réparations et aménagements indispensables. Pauline Dormoy soumet un projet de règlement qui sera finalisé dès que les travaux auront été effectués.

Certains pouvoirs de Police du maire peuvent être transférés à l'ECLA (Habitation, Assainissement, Voirie, Gens du Voyage). Dans la mesure où nous disposons de 6 mois pour nous opposer au transfert systématique, il est convenu de faire de plus amples recherches à ce sujet afin de prendre la meilleure décision. Le Conseil, sauf informations contraires, est plutôt opposé au transfert.

Des habitants ont apposé des plaques pour se réserver des places sur l'un des parkings publics. Le Conseil décide que les parkings publics doivent rester à la disposition de tous et qu'il ne peut être question d'une attribution de places réservées à l'exception de celle servant au personnel de la Mairie.

De nombreux habitants se plaignent du fait que certains propriétaires de chien laissent leurs animaux déféquer dans leur cour ou en bordure de leur maison sans jamais ramasser. Un article sera diffusé dans le bulletin municipal afin de sensibiliser les personnes que ne respectent pas les consignes.

La commission chargée du bulletin municipal se réunira le 11 juin à 20h00 pour établir un premier projet. Pauline Dormoy est chargée de proposer une trame.

Il a été proposé à la commune un tableau naïf de Pannessières à la condition que la Commune se charge de l'encadrement et que le tableau soit exposé en permanence. Etant donné la taille du tableau (2m X 1.15m), le coût serait très important d'une part et d'autre part il serait difficile de lui trouver un emplacement. Le Conseil décide donc de refuser cette offre.

La séance est levée à 23 H

Le maire : Anne Lambermont-Ford